

## 3 ANS APRÈS L'ADOPTION DE LA CHARTE : OÙ EN EST LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

La **Charte de la Participation Citoyenne** adoptée en 2022 vise à **favoriser le dialogue** entre les citoyens, les élus et les agents pour construire des projets qui répondent mieux aux **besoins des habitants**. Elle propose des règles et des valeurs communes pour que chacun puisse participer à l'action publique.

Trois ans après, Toulouse Métropole a mené une évaluation approfondie auprès des habitants, agents et élus. L'objectif est de **mesurer comment la participation évolue pour améliorer les actions et les outils**.



### La méthode

La méthode déployée se distingue par :

- **Une approche multi-acteurs** : habitants, agents, élus.
- **Des modalités variées** : questionnaires en ligne (JeParticipe, réseaux sociaux), et en face-à-face.
- **Un élargissement du public** : inclusion des personnes éloignées de la participation via des actions d'aller-vers.
- **Une comparaison** par rapport à une précédente enquête menée en 2022
- **Période d'enquête** : mars à mai 2025.



### Les personnes interrogées

**2054**

répondants  
dont :



- 1897 habitants
- 151 agents
- 6 élus



### Que retenir ?



#### ● Une perception globalement positive malgré un concept qui reste encore assez flou

Les trois catégories d'acteurs interrogés – habitants, agents et élus – reconnaissent l'intérêt de la participation citoyenne :

- **92% des agents la jugent indispensable** pour adapter les projets aux besoins des habitants.
- Les habitants associent la participation à l'implication dans la vie collective, à l'expression d'un avis et à la proposition d'idées.
- Les élus y voient un moyen de conforter les décisions et de renforcer la démocratie locale.

Le concept de "participation citoyenne" est légèrement mieux compris que par rapport à 2022 mais reste flou. **Près d'un habitant sur deux** n'en a pas une idée claire.

## ● Une participation numérique en progression et des sujets qui mobilisent

- Le site JeParticipe est désormais bien identifié par 72% des répondants en ligne, contre 41% en 2022. Cette plateforme devient un outil clé pour s'informer et participer, même si sa notoriété reste limitée auprès des publics les plus éloignés de la participation citoyenne.
- Les thèmes qui intéressent les habitants varient selon leur profil et le mode d'enquête.
  - Ceux interrogés en ligne s'intéressent surtout à l'aménagement urbain (70%), à l'environnement (57%) et aux déplacements (55%).
  - En face-à-face, ce sont plutôt la culture, les loisirs et le sport (45%) ainsi que la sécurité (43%) qui intéressent davantage.

## ● Des perceptions contrastées sur l'impact des démarches participatives

Les agents et les habitants ne partagent pas le même point de vue sur l'apport réel de la participation : 73% des agents estiment que les démarches participatives ont une plus value pour les projets contre 22% des habitants.

Bien que l'information en amont des démarches soit jugée satisfaisante, la moitié des agents estime que le retour fait aux habitants n'est pas systématique. En effet, 53% des habitants sont déçus du retour qui leur est fait sur leur participation.

## ● Un cercle vertueux de la conduite de démarche participative et de la formation

- Plus les services mettent en place des démarches participatives, plus les agents s'y sentent à l'aise et les développent.
- Les formations menées ont un impact positif sur les pratiques des agents :
  - 88% des agents formés se sentent plus à l'aise pour mener des démarches participatives et comprennent mieux l'intérêt de la participation.
  - 77% estiment que cela leur a permis de diversifier leurs pratiques. Plus les agents diversifient les outils de participation et plus ils considèrent qu'ils parviennent à toucher une diversité de public.



Et demain ?



Pour améliorer l'atteinte des orientations de la Charte et la qualité de la participation, plusieurs pistes sont à l'étude :

- Poursuivre la diversification du public potentiel : nouveaux canaux, nouvelles thématiques de participation...
- Concevoir des formats de participation plus inclusifs
- Renforcer la formation des agents
- Faire de la restitution une étape incontournable des démarches participatives

Pour plus d'information :

[mission.evaluation@toulouse-metropole.fr](mailto:mission.evaluation@toulouse-metropole.fr)